

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION N°2018.00423**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 12 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 05 novembre 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20181018-D20180042310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181105

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Rémy GUYOT,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018**

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Par délibération du Conseil de Communauté du 11 mai 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) visant l'amélioration de l'habitat privé ancien : un PIG sur la ville de Saint-Etienne et un PIG sur le reste du territoire.

Ces PIG font l'objet d'un partenariat élargi dans le cadre de deux conventions signées le 21 novembre 2017 entre Saint-Etienne Métropole, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et Action Logement. Ces conventions définissent les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des opérations.

Les 2 PIG ont pour objectif d'accompagner les propriétaires sous conditions de ressources dans la réhabilitation de leurs logements sur une période de 5 ans. Pour cela un accompagnement gratuit pour les propriétaires est mis en place pour favoriser la concrétisation des projets de travaux sur six thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, traitement des petites copropriétés dégradées et soutien à l'offre locative dans des secteurs ciblés.

En complément de cet accompagnement, Saint-Etienne Métropole a validé une participation financière pour l'aide à la réalisation des travaux par les propriétaires. Ces aides aux travaux font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention des PIG en fonction de l'avancement des opérations.

La présente programmation concerne 13 projets. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève pour ces projets à 36 000 € pour un montant global de travaux de 671 410 € HT.

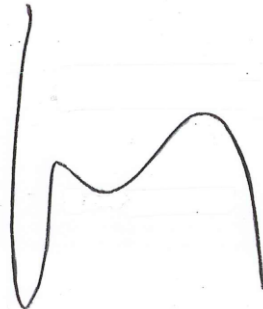
Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les bénéficiaires et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve les projets présentés au titre des deux programmes d'intérêt général de Saint-Etienne Métropole ;**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 36 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2018 et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

**Hervé REYNAUD**

**PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL  
DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'Intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants :

<b>PIG et Thématique</b>	<b>Nom du propriétaire</b>	<b>Adresse de l'opération</b>	<b>Etat de propriété</b>	<b>Nombre de logements/ Typologie</b>	<b>Prix de revient prévisionnel des travaux - HT</b>	<b>Montant de la subvention prévisionnelle maximale Anah</b>	<b>Montant de la subvention Saint-Étienne Métropole</b>	<b>Nature des travaux/Surface des logements/Nature et montant des loyers pratiqués</b>
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Gilles GRANJON Mme Alexandra NICOLAS</b>	<b>472 montée des Roches Leymieux CHAGNON</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle  1 T4 de 153 m <sup>2</sup>	45 964 €	12 864 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation thermique des murs du plafond des combles, installation d'une pompe à chaleur air/eau, d'une VMC et d'un chauffe-eau solaire individuel Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : C
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Frédéric LEYRELOUP</b>	<b>12 rue du Théâtre SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 logement  1 T4 de 107 m <sup>2</sup>	17 191 €	10 318 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement des menuiseries et de la chaudière Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (Ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Pierrot MONGOUR</b>	<b>2 rue Viviani SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle  1 T3 de 90 m <sup>2</sup>	23 454 €	12 000 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement des menuiseries et des 2 portes d'entrée, isolation des combles, des murs et du plancher, installation d'une pompe à chaleur Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : D
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Gauthier RICORDEAU Mme Emilie SAUVIGNET</b>	<b>8 allée Eugène Sue SAINT-CHAMOND</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle  1 T7 de 185 m <sup>2</sup>	20 130 €	8 600 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles perdus, des murs donnant sur l'extérieur, de la cage d'escalier, isolation de toiture, installation d'une chaudière fioul à condensation, électricité consécutive à l'isolation thermique par l'intérieur ; Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

<b>PIG Saint-Etienne Métropole</b> (hors ville de Saint-Étienne)  <b>Eco-prime</b>	<b>M. et Mme MARGNAN</b>	<b>4 rue du Garat L'HORME</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 111 m <sup>2</sup>	27 495 €	8 600 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation thermique par l'extérieur des murs périphériques, installation d'une VMC, pose de robinets thermostatiques. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : C
<b>PIG Saint-Etienne Métropole</b> (hors ville de Saint-Étienne)  <b>Eco-prime</b>	<b>Mme Magali DUBOST MARTIN</b>	<b>22 rue des Anciens Combattants et des victimes de guerre LA GRAND'CROIX</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 61 m <sup>2</sup>	18 522 €	11 113 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation de l'ensemble des murs périphériques par l'extérieur, installation d'une chaudière gaz à condensation, d'une VMC et des volets roulants isolants, remplacement de la porte d'entrée Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
<b>PIG Saint-Etienne Métropole</b> (hors ville de Saint-Étienne)  <b>Eco-prime</b>	<b>Mme Pascale DUPIRE ROCHE</b>	<b>2 lotissement des Galatées SAINT-JEAN-BONNEFONDS</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 95 m <sup>2</sup>	13 840 €	6 228 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement des menuiseries extérieures isolantes, chauffage central et eau chaude sanitaire au gaz, raccordement au réseau gaz Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
<b>PIG Saint-Etienne Métropole</b> (Ville de Saint-Étienne)  <b>Eco-prime</b>	<b>M. et Mme ROUSILLON</b>	<b>10 rue Couffinhal SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 175 m <sup>2</sup>	32 075 €	12 000 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement d'une chaudière vétuste par une chaudière à condensation, isolation des combles perdus, remplacement des menuiseries et des 2 portes d'entrée, installation d'une VMC Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

<b>PIG Saint-Etienne Métropole (Ville de Saint-Étienne)</b> <b>Valorisation des parties communes de copropriétés</b>	<b>Le syndicat des copropriétaires du 56 rue Francis Beaulier, représenté par M. GIRARD, Président du Conseil syndical</b>	<b>56 rue Francis Beaulier SAINT-ETIENNE</b>	Copropriété	2 immeubles de 4 logements répartis en 1 propriétaire occupant et 3 logements locatifs	34 641 €		<b>9 000 €</b>	Travaux sur les parties communes de l'immeuble sur rue situé dans le quartier Saint Roch : réfection du plancher du rez-de-chaussée, enduit sur façades, isolation des combles, reprise complète de la cage d'escalier Classe énergétique - avant travaux : F - après travaux : E
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (Ville de Saint-Étienne)</b> <b>Soutien à la réhabilitation des copropriétés dégradées</b>	<b>Le syndicat des copropriétaires du 57-59 rue du Soleil, représenté par M. CHARRIER, Président du Conseil syndical</b>	<b>57-59 rue du Soleil SAINT-ETIENNE</b>	Copropriété	3 immeubles de 23 logements répartis en 4 propriétaires occupants et 19 logements vacants	345 367 €	111 454 €	<b>15 000 €</b>	Etat de dégradation de 0,66 (grille de dégradation Anah = dégradation très importante). Procédure d'insalubrité remédiable. Travaux sur les parties communes des bâtiments situés dans le quartier du Soleil : reprise des toitures, réfection des façades, sécurité de l'installation électrique, consolidation des murs mitoyens, travaux de rénovation des caves, suppression des risques de chutes de matériaux
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b> <b>Accession à la propriété</b>	<b>M. et Mme FILLEUL</b>	<b>24 place de la Liberté SAINT-CHAMOND</b>	Propriétaire occupant	1 logement 1 T4 de 111 m²	57 379 €		<b>2 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergies : Isolation des murs et de la toiture Autres travaux : électricité, plomberie, aménagement menuiseries et travaux de confort Classe énergétique après travaux : E (évaluation du gain énergétique : 69 %)
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b> <b>Eco-prime</b>	<b>M. Michael ACOSTA</b>	<b>7 rue des Acacias ROCHE LA MOLIERE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 84 m²	12 386 €	7 432 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation en rampant de toiture de combles aménagés, isolation des murs, remplacement des menuiseries extérieures isolantes, installation d'une chaudière gaz mixte à condensation. Classe énergétique : - avant travaux : D - après travaux : C

<b>PIG Saint-Etienne Métropole (Ville de Saint- Étienne)  Eco-prime</b>	<b>M. et Mme MAMBOTE DA GRACA</b>	<b>23 rue des Coquelicots SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle  1 T4 de 90 m <sup>2</sup>	22 966 €	12 000 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation de la toiture-terrasse et des murs périphériques par l'extérieur Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : D
	<b>TOTAL</b>		<b>11 propriétaires occupants et 2 copropriétés</b>	<b>9 maisons individuelles (dont 1 T3, 5 T4, 1 T5, 1 T6 et 1 T7), 2 logements et 5 immeubles de 27 logements</b>	<b>671 410 €</b>	<b>212 609 €</b>	<b>36 000 €</b>	



